



**Municipalité de
Saint-Sixte**

AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE

Avis public est donné que le 10 août 2026 à 18h30 se tiendra une soirée de consultation publique portant sur :

Le projet de règlement numéro 266-26 modifiant le règlement de zonage #195-19 afin d'intégrer les grilles de spécifications Fo-2 et Fo-3 omises lors de la modification du règlement de zonage adopté le 20 mai 2026 sous le numéro 260-26.

Cette soirée de consultation publique se tiendra au Centre communautaire de la municipalité au 30, rue Principale, à Saint-Sixte.

Le projet de règlement sera disponible sur le site web de la municipalité. Des copies seront disponibles également au bureau de la municipalité sis au 28, rue Principale, Saint-Sixte, durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Sixte, ce 21 juillet 2026

Geneviève Malette

Directrice générale et greffière trésorière